

L'OPÉRATION DE LA RN10 SOUMISE À ENQUÊTE PUBLIQUE

LA RN10 AUJOURD'HUI

- Une **coupure** entre les différents quartiers de la ville
- Des **nuisances** pour les riverains : nuisances sonores, cadre de vie dégradé, conditions difficiles de circulation.
- Un **environnement paysager peu qualitatif** et non harmonisé.
- Des **niveaux de trafic très importants** (70 000 véhicules par jour) conduisant à une **saturation du réseau** aux heures de pointe.
- Des carrefours **peu lisibles et dangereux**.
- Des conditions défavorables aux transports en commun et aux modes doux.

LA RN10 DEMAIN : LES OBJECTIFS

- **Minimiser les effets de coupure urbaine.**
- **Améliorer le cadre et les conditions de vie des riverains** de la RN10.
- **Améliorer les conditions de circulation** sur la RN10 et ses carrefours.
- **Améliorer les conditions de sécurité** des usagers.
- Permettre le développement des **transports en commun et des modes doux.**

LA RN10 DEMAIN : L'AMÉNAGEMENT

L'aménagement retenu suite à la concertation publique de 2013 et soumis à enquête publique comprend la dénivellation de la RN10 dans la traversée de Trappes, la réalisation d'une succession de trois couvertures et le réaménagement des deux carrefours d'extrémité.



MONTANT DE
L'OPÉRATION :
95 M€

- RN10
- RN 10 dénivelée
- Couvertures
- Carrefours d'extrémité

LE CALENDRIER



LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage



État
représenté par
Direction régionale
et interdépartementale
de l'équipement
et de l'aménagement
d'Île-de-France
Direction des routes
d'Île-de-France



Région
Île-de-France



Yvelines
Le Département

Département
des Yvelines



Saint-Quentin-
en-Yvelines



Ville de
Trappes



LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA RN10

DÉNIVELLATION ET COUVERTURE DE LA RN10

Le projet de requalification consiste à **déniveler la RN10 jusqu'à 7 mètres de profondeur** par rapport à son niveau actuel et **réaliser 3 dalles de couverture** :

- la dalle de l'Hôtel de Ville (116 mètres) ;
- la dalle assurant la liaison de l'avenue Carnot et la rue Montfort (28 mètres) ;
- la dalle assurant la liaison de la rue de la République et du cours de la Corderie (51 mètres).

Cet aménagement permet de :

- **remédier à la coupure urbaine** que constitue la RN10 et rétablir les communications entre le Nord et le Sud de la ville ;
- **améliorer l'accessibilité** aux équipements et aux zones d'activités ;
- **améliorer le cadre de vie** des riverains ;
- **assurer une continuité urbaine pour les modes doux** (piétons et cycles) grâce aux dalles créées.

Cet aménagement est réalisé en lien avec le projet d'aménagement de surface du plateau urbain dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la ville de Trappes-en-Yvelines.



Agence d'architecture AEI - Image non contractuelle



Agence d'architecture AEI - Image non contractuelle

LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DE LA RN10

RÉAMÉNAGEMENT DES CARREFOURS D'EXTRÉMITÉ

Le projet de requalification prévoit le réaménagement des deux carrefours d'échanges entre la RN10, le réseau départemental, RD23 et RD912 et le réseau local.

Carrefour RN10 – RD23

Réalisation d'un **carrefour à feux à îlot central**
 avec un **passage souterrain** permettant l'accès direct de la RD23 à la RN10 en direction de Paris ;
 avec un **cheminement pour les modes doux**.

Carrefour RN10 – RD912

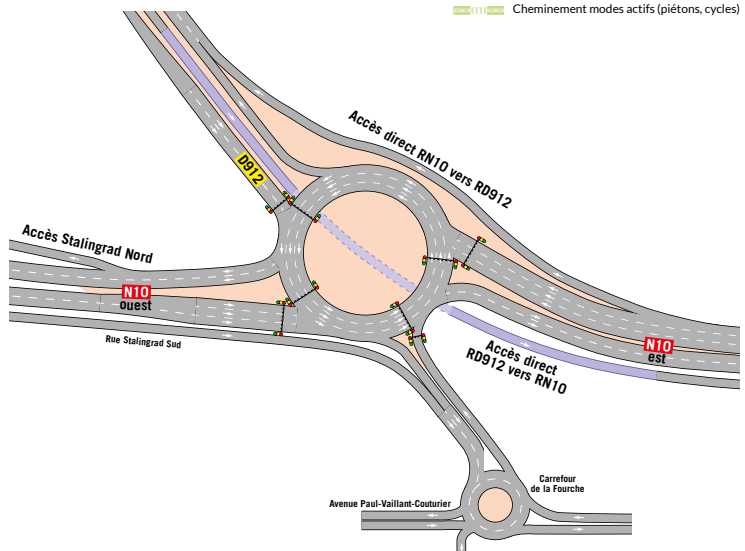
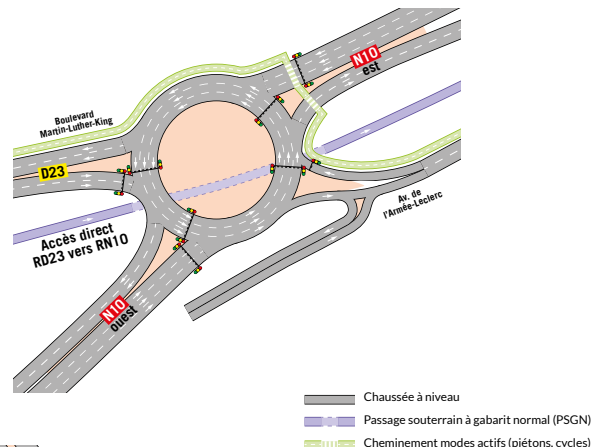
Réalisation d'un **carrefour à feux à îlot central**
 avec un **passage souterrain** permettant l'accès direct de la RD912 à la RN10 en direction de Paris ;
 avec une voie permettant l'accès direct de la RN10 depuis Paris à la RD912.

Cet aménagement permet de :

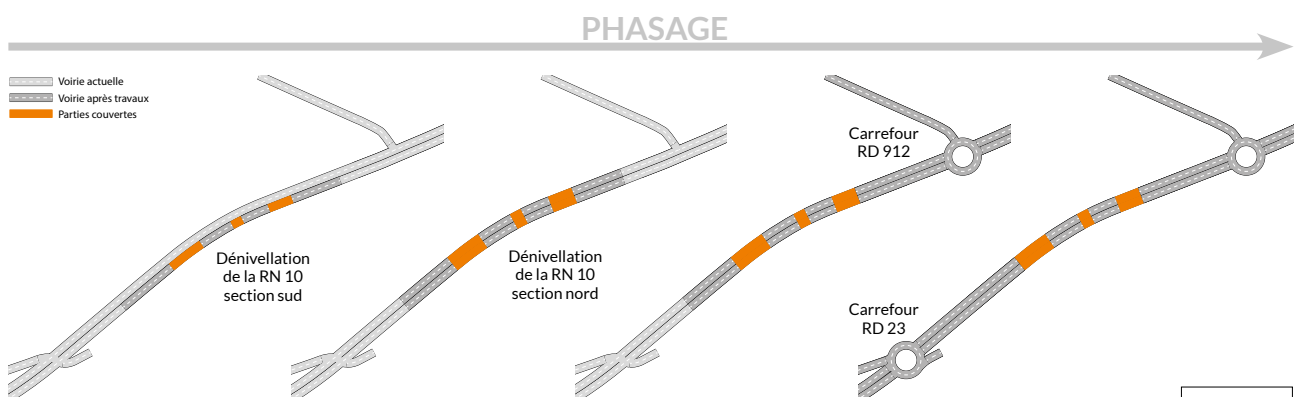
- fluidifier le trafic ;
- améliorer la lisibilité des carrefours ;
- améliorer les conditions de sécurité des usagers ;
- marquer les entrées de ville et le contexte urbain ;
- favoriser les circulations douces.

PHASAGE DES TRAVAUX

La réalisation des travaux nécessitera un phasage précis limitant au maximum les nuisances et les impacts sur la RN10 et les voiries locales.



Une information détaillée et continue sera mise en œuvre au cours des travaux pour informer l'ensemble des usagers et des riverains d'une part de l'avancée des travaux et d'autre part des itinéraires de déviation.



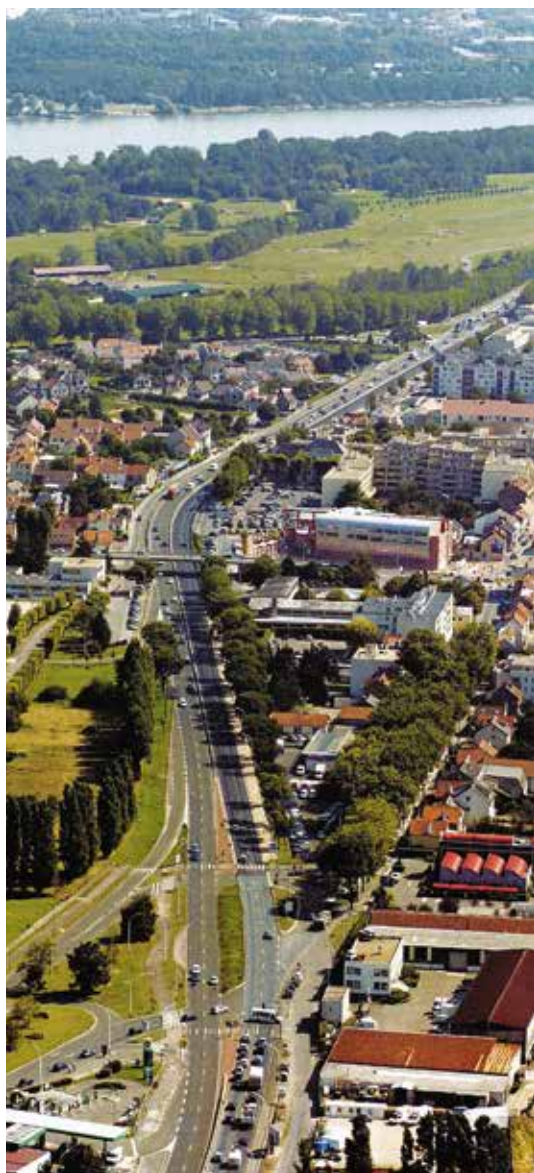


RN10 PLATEAU URBAIN

Trappes-en-Yvelines

UN PLATEAU URBAIN POUR DÉFINIR LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

L'étude de faisabilité et de programmation prévoit la réalisation d'un Plateau urbain, réparti en trois couvertures de la RN10, afin de rétablir les liaisons entre les rives nord et sud de la ville.



UN PARVIS POUR L'HÔTEL DE VILLE

Ce plateau portera la liaison entre la partie nord de la ville et le centre-ville. Il sera aménagé en lieu public de qualité. La ville sera ainsi réunifiée avec les Merisiers, la Plaine de Neauphle et la Boissière, et développera son centre urbain.



Agence d'architecture AEI - Image non contractuelle

RENFORCER LA RUE JEAN JAURÈS PAR DEUX TRAVERSÉES

Entre la rue de Montfort et la rue Carnot, une couverture restituera les alignements et les vues continues, aujourd'hui interrompues. Les trajets réservés aux piétons et cycles rue Carnot renforceront les liens du village avec la rue Jean Jaurès, ses commerces et équipements.

Enfin, le cours de la Corderie qui restera piétonnier et la rue Pierre Sémard seront reliés par une couverture qui permettra une circulation à double sens avec passage possible des transports en commun et circulations douces des piétons et vélos vers le cinéma le Grenier à Sel, la gare SNCF et le centre-ville.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Le trafic de la RN10 est à l'origine d'importantes concentrations en oxydes d'azote, en dioxyde d'azote et de benzène.

La gêne sonore est également importante et les mesures prises en novembre 2010 ont révélé des résultats supérieurs à 70 dB(A) le jour et supérieurs à 65 dB(A) la nuit.

Ces nuisances seront donc réduites pour améliorer la qualité sonore et visuelle.

LES MODALITÉS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

À QUOI SERT L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique a pour objectifs de :

- **informer** le public sur les objectifs et les caractéristiques du projet ainsi que sur ses impacts environnementaux ;
- **recueillir l'avis** du public sur le projet.

Les projets de requalification de la RN10 et de l'aménagement du plateau urbain font l'objet de deux enquêtes publiques simultanées.

L'enquête relative à la requalification de la RN10 porte sur :

- l'utilité publique du projet de requalification de la RN10 à Trappes-en-Yvelines ;
- la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Trappes-en-Yvelines ;
- le classement/déclassement de voirie ;
- le parcellaire.

L'enquête relative à l'aménagement du plateau urbain porte sur :

- l'utilité publique du projet d'aménagement de surface du plateau urbain de la RN10 à Trappes-en-Yvelines ;
- le parcellaire.

Et après ?

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établit un rapport dans lequel elle retrace les observations recueillies et émet son avis sur chaque projet. Cet avis peut être favorable, favorable avec réserves ou défavorable.

Au plus tard 12 mois après la clôture de l'enquête, **chaque projet est déclaré d'utilité publique** par arrêté préfectoral.

COMMENT S'INFORMER ? COMMENT PARTICIPER ?

L'enquête publique se déroule
DU 17 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2016.

Les dossiers d'enquête publique sont consultables :

- dans la salle municipale jouxtant l'Hôtel de ville de Trappes-en-Yvelines (au 46, rue Jean Jaurès) ;
- à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- sur les sites internet :
 - de la DiRIF pour la requalification de la RN10 : www.enroute.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr ;
 - de la ville de Trappes-en-Yvelines pour l'aménagement du plateau urbain : www.trappes.fr

Des registres destinés à recueillir les observations du public sont à disposition :

- dans la salle municipale jouxtant l'Hôtel de ville de Trappes-en-Yvelines (au 46, rue Jean Jaurès) ;
- à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Des permanences sont assurées par la commission d'enquête au cours de l'enquête publique.

À VOUS DE PARTICIPER !